

intervention quant à la délibération 24/2025 mise à disposition de capteurs destinés à la lecture automatique des plaques d'immatriculation

Expéditeur : Gery Skrzypczyk (gery.skrzypczyk@gmail.com)

À : dgs@ville-etrechy.fr

Cc : rmlecocq@aol.com; fanny.mezaguer@yahoo.com

Date : vendredi 16 mai 2025 à 14:22 UTC+2

Monsieur le Directeur,
Veuillez trouver la déclaration faite en conseil municipal sur la délibération citée en objet

Ces caméras, au lieu d'apporter des résultats concrets, pourraient alimenter une surveillance généralisée aux dérives potentielles. Aujourd'hui, elles repèrent déjà les plaques d'immatriculation et pourraient, demain, servir à verbaliser automatiquement les automobilistes des rues d'Etréchy qui dépasseraient le temps d'arrêt en zone bleue. Une inflation technologique inquiétante, sans réel bénéfice pour la sécurité.

Plutôt que de continuer à dépenser sans évaluer l'existant, il serait plus logique d'optimiser l'exploitation des images des caméras actuelles pour améliorer la sécurité routière en les plaçant aux bons endroits : zones accidentogènes, vitesse signalée comme anormale des bus dans la ville. Sécuriser intelligemment plutôt que surveiller inutilement. Une caméra inefficace reste un gadget coûteux, et une politique sécuritaire sans preuve tangible devient une justification budgétaire. Il est temps d'exiger des décisions responsables.

Ceci pour préciser notre position d'abstention pour la délibération n°24

Cordialement
Gery SKRZYPCZYK